



2000/2001 Conseil d'administration de l'ACOA

Présidente
Margaret Melanson

Présidente désignée
Frances Monro

Représentante des consommateurs
Ruth Warick

Conseillère nationale étudiante
Wendy Frenette

Les territoires
Carole Kroening

Colombie-Britannique
Linda Rammage

Alberta
Sherry MacMillan

Saskatchewan
Phyllis Ng

Manitoba
Maxine Schmidt

Ontario
Karen MacKenzie-Stepner

Québec
Natalie Vertefeuille

Nouveau-Brunswick
Laura Garland

Nouvelle-Écosse
Chris Santilli

Île-du-Prince-Édouard
Pat Ellis

Terre-Neuve
Katrina Basha

Personnel du Bureau national de l'ACOA

Directrice générale
Ondina Love

Directrice des normes
professionnelles
Sharon Fotheringham

Conseillère en normes d'audiologie
Joseé Lagacé

Coordonnatrice de l'adhésion
Louise Noël

Directrice des communications
Angie Friend

Directrice des finances et
des opérations
Dawn Kelly

Suzanne Fraser
Melanie Villeneuve

Jan Straker
Diane Doucette
Shirley MacQueen

Rapport Annuel de l'ACOA pour 2001



Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

401-200, rue Elgin, Ottawa (Ontario) K2P 1L5 1-800-259-8519 caslpa@caslpa.ca www.caslpa.ca

RAPPORT ANNUEL DE L'ACOA POUR 2001

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	Investis en immobilisations	Fonds de défense des droits	Fonds de partenariat	Fonds pour les projets spéciaux	Sans restriction	2001	2000
Solde au début de l'exercice, avant redressement	15 163 \$	26 600 \$	21 500 \$	13 465 \$	147 359 \$	224 111 \$	194 634 \$
Correction d'une erreur dans le traitement de la TPS	-	-	-	-	-	-	<u>31 185</u>
Solde au début de l'exercice, tel que redressé	15 187	26 600	21 500	13 465	147 359	224 111	225 189
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses	(10 022)	-	-	-	48 082	38 060	(1 708)
Investissement en immobilisations	17 143	-	-	-	(17 143)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>22 308 \$</u>	<u>26 600 \$</u>	<u>21 500 \$</u>	<u>13 465 \$</u>	<u>178 298 \$</u>	<u>262 171 \$</u>	<u>224 111 \$</u>

RAPPORT ANNUEL DE L'ACOA POUR 2001

NOTES COMPLIMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

GÉNÉRAL

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (l' "Association") a été incorporée le 10 novembre 1975 par lettres patentes en vertu des lois du Canada. Le 10 octobre 1985, des lettres patentes supplémentaires approuvant le nom actuel de l'Association lui ont été produites. L'Association est un organisme de charité qui, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Frais reportés - Les frais reportés représentent les dépenses engagées pendant la période qui sont imputables à un exercice ultérieur.

Immobilisations - Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux qui reflètent leur durée estimative de vie utile. L'amortissement est calculé aux taux annuels suivants: Mobilier et équipement de bureau, 15%; Équipement téléphonique, 20%; Équipement informatique, 25%; Logiciels, 50%.

Constatation des produits - Les produits sont généralement comptabilisés dans les comptes au cours de la période pendant laquelle ils sont réalisés. Les sommes d'argent reçues à titre de cotisations des membres, de frais de congrès et de subventions gouvernementales au cours des périodes précédant celles au cours desquelles elles seront réalisées sont comptabilisées comme produits comptabilisés d'avance.

Fonds général - Ce fonds sert à des projets spéciaux dans le cadre de l'exploitation de l'Association; par exemple, la transition vers le modèle de gestion de politiques. Ce fonds sert également comme fonds d'urgence dans les cas d'imprévus (en cas de catastrophe, par exemple).

Placements à court terme - Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur marchande. La valeur marchande au 31 décembre 2001 s'élève à 268 771 \$.

Fonds de défense des droits - Ce fonds sert à élaborer une stratégie de défense des droits afin de communiquer le rôle que jouent les orthophonistes et les audiologistes dans l'appui du bien-être et de la santé des Canadiens(ne)s.

Fonds de partenariat - Ce fonds sert à promouvoir et à appuyer les partenariats formés avec les associations provinciales.

Fonds pour les projets spéciaux - Ce fonds sert à subvenir aux besoins des projets qui sont reconnus comme étant conformes aux buts et aux objectifs de l'Association, comme les activités communes de recherche.

2. FRAIS REPORTÉS

Les charges reportées sont entièrement composées de dépenses de congrès qui ont été acquittées avant la fin de l'exercice et qui sont liées au congrès annuel de l'Association qui se tiendra après la fin de l'exercice.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2001	2000
Mobilier et équipement de bureau	19 330 \$	13 088 \$	6 242 \$	7 343 \$
Équipement téléphonique	12 177	10 092	2 135	2 668
Équipement informatique	11 581	3 262	8 319	1 462
Logiciels	<u>42 014</u>	<u>36 402</u>	<u>5 612</u>	<u>3 714</u>
	<u>85 102 \$</u>	<u>62 794 \$</u>	<u>22 308 \$</u>	<u>15 187 \$</u>

4. PRODUITS COMPTABILISÉS D'AVANCE

	2001	2000
Cotisations et frais d'agrément	211 247 \$	77 301 \$
Revenus du congrès	<u>850</u>	<u>9 699</u>
	<u>212 097 \$</u>	<u>87 000 \$</u>

5. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée à effectuer les paiements futurs suivants au titre des loyers et d'autres obligations contractuelles: (le contrat du rédacteur en chef de la ROA de 2003 est à l'option de l'Association):

	Planification du congrès	Locaux et matériel	Rédacteur en chef, ROA
2002	31 000	75 159	15 000 \$
2003	33 000	67 189	15 000
2004	35 000	56 850	-
2005	37 000	56 850	-
2006	<u>15 500</u>	<u>20 000</u>	<u>-</u>
	151 500 \$	276 048 \$	30 000 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des comptes à recevoir et des crédettes et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable compte tenu de leurs dates d'échéances à court terme. Les placements à court terme sont: fonds du marché monétaire (43 879 \$), encaisse ou dépôt (172 565 \$) et certificate de placements garantis (52 327 \$). Ces placements génèrent en moyenne un taux d'intérêts de 4% par année. À moins d'indication contraire, la direction estime que (i) l'Association n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêts, de taux de change et de crédit découlant de ces instruments financiers et (ii) l'Association ne possède aucune concentration importante de crédit.

7. SOLDES COMPARATIFS

Certains soldes comparatifs ont été reclassés afin d'obtenir une présentation conforme à celle choisie pour l'exercice courant 2001.

Le message de la présidente



L'ACOA n'a pas ménagé ses efforts pour accomplir de grandes choses en 2001. Nous exprimons toute notre gratitude au personnel de l'Association, aux membres de son conseil d'administration et à la direction pour leur enthousiasme, leur travail

acharné et leur dévouement envers l'avenir des professions d'orthophoniste et d'audiologiste au Canada.

Parmi les plus grandes réalisations de l'année 2001, citons les suivantes :

La mise en œuvre d'une entente d'adhésion conjointe avec les associations provinciales d'orthophonie et d'audiologie de la Colombie-Britannique et de l'Ontario a donné un regain de vie à notre comité sur l'adhésion conjointe et un nouveau souffle aux réunions.

Le congrès annuel, tenu conjointement en 2001 avec l'Association internationale de logopédie et phoniatrie, a connu un grand succès et a permis à notre événement annuel de s'enrichir par l'apport de nouveaux participants et de nombreuses idées innovatrices. Chapeau bas à tous les organisateurs de la conférence!

Par la signature d'une entente entre notre association et celles du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie, nous nous sommes engagés à poursuivre les discussions sur la possibilité d'établir un système de reconnaissance mutuelle de la profession d'orthophoniste, un engagement porteur d'espoir pour des accords futurs.

La direction et le conseil d'administration de l'ACOA continuent de déployer tous les efforts possibles pour placer l'Association en position favorable pour l'avenir. Dans le but de favoriser la poursuite de cet objectif, le conseil d'administration a engagé une nouvelle directrice générale à l'automne 2001. Les plans d'action enclenchés au cours de cette année fructueuse continueront de servir de modèle et de guider les actions de la direction.

Les professions d'orthophoniste et d'audiologiste sont encore en pleine évolution partout au Canada. Pour tous ceux qui ont aidé l'Association à relever les défis que cela comporte, 2001 a été une année excitante.

À toutes les associations provinciales ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont offert un soutien et un dévouement sans relâche à l'Association, j'adresse les plus sincères remerciements.

La présidente, Margaret Melanson

Énoncé de mission de l'ACOA

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes a pour mission de répondre aux besoins et au perfectionnement professionnels des orthophonistes et des audiologistes; et, par conséquent, de défendre les intérêts des personnes qui ont recours aux services de ces professionnels.

Un compte rendu des faits saillants et des réalisations les plus significatives

Amélioration des services aux membres

- Une étude a été commandée sur la pertinence d'établir une catégorie de membre pour le personnel auxiliaire.
- Le recrutement de membres étudiants a progressé grâce à l'utilisation d'un exposé très attrayant.
- Des améliorations ont été apportées au programme de prix et à la cérémonie de remise des prix : restructuration des niveaux de prestige rattachés aux différents prix, utilisation de nouveaux certificats et de nouvelles plaques, préparation d'un programme souvenir et rajeunissement de la brochure des nominations. De plus, un nouveau prix a fait son apparition : Prix du mentorat.
- Du côté des publications, il y a eu de nombreuses nouveautés cette année : mise à jour de l'*Annuaire des membres*, publication du *Lexique : un outil de référence pour la traduction du français vers l'anglais de termes spécifiques à l'orthophonie et à l'audiologie* et d'un grand nombre de feuillets d'information. Un inventaire de tous les documents imprimés et des publications de l'ACOA a été compilé et intégré au site Web de l'Association.
- Les bureaux de l'Association ont emménagé dans de nouveaux locaux, ce qui a permis à l'organisation de disposer de l'espace nécessaire pour améliorer l'efficacité des services aux membres.

Visibilité et promotion

- Le renouvellement du logo et du slogan pour le Mois de la communication (mai) ainsi que la production de nouveaux articles promotionnels ont accru la visibilité de nos professions : près de 15 000 articles promotionnels ont été vendus et ont circulé partout au Canada.
- Un nouveau et superbe présentoir a été réalisé pour les congrès et les salons professionnels et utilisé par de nombreux membres et organismes provinciaux.
- Des efforts ont été déployés pour accroître la visibilité de la profession dans les médias, y compris un blitz intensif pour le Mois de la communication. Concrètement, plus de 100 nouvelles séquences télévisuelles et un grand nombre d'interviews pour la radio et la télévision ont rejoint un auditoire estimé à plus de trois millions de personnes.
- Le site Web de l'ACOA a fait l'objet de plus de 300 000 sessions de consultation en 2001, ce qui se traduit par une moyenne de 25 000 visiteurs par mois.
- Les ventes de la toute nouvelle gamme de produits promotionnels, y compris les tasses, les t-shirts, le matériel de papeterie et d'autres articles, commercialisés seulement depuis six mois, ont déjà atteint le seuil des 4 500 \$. Des catalogues ont été distribués et intégrés au site Web, et les commandes électroniques sont maintenant possibles.

Normes professionnelles

- Participation aux rencontres décisionnelles et signature de l'Accord interne sur la transférabilité des qualifications professionnelles des audiologistes et orthophonistes partout au Canada.
- Participation à une rencontre entre le Conseil canadien des programmes universitaires en sciences des troubles du langage et de la communication, des représentants de cinq programmes universitaires d'audiologie et la direction de la ACA pour discuter de la formation des audiologistes au Canada.
- Poursuite de la révision du document *Évaluation et reconnaissance de la compétence clinique : Fondements de la pratique en audiologie et en orthophonie*.

Représentation, lobbying et partenariats

- Fidèle à sa volonté de contribuer à favoriser les alliances internationales pertinentes à l'exercice de nos professions, l'ACOA a été l'un des hôtes du 25^e congrès mondial de l'Association internationale de logopédie et phoniatrie qui s'est tenu à Montréal en août 2001.
- Contribution aux efforts de lobbying en vue d'adapter les services d'audiologie ontariens aux changements dans le régime provincial de prestations sanitaires.
- Élaboration d'un projet de clarification des critères pour l'obtention du crédit d'impôt fédéral pour déficience auditive.
- Après consultation des membres audiologistes, mise au point d'un projet de changements à apporter au Programme des services de santé non assurés.
- Participation au processus de consultation sur la mise sur pied d'un programme de prestations en audiologie au ministère des Anciens combattants.
- Joseph B. Orange continue d'agir en tant que représentant de l'ACOA au Réseau-centre canadien Cochrane et de s'assurer que les questions concernant la pratique clinique fondée sur les faits sont prises en compte et intégrées aux études méthodiques de la *Cochrane Library*.

Viabilité financière

- Les recettes publicitaires se sont accrues de 63 000 \$ par rapport à l'année précédente, s'élevant à 156 650 \$ en 2001.
- Des économies substantielles ont été réalisées par le renforcement de l'efficacité des opérations.

RAPPORT ANNUEL DE L'ACOA POUR 2001 - États financiers le 31 décembre 2001

Rapport des vérificateurs

Bilan au 31 décembre 2001

Aux membres de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

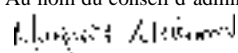

J'ai vérifié le bilan de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (l'"Association") au 31 décembre 2000 ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Association au 31 décembre 2000 ainsi que les résultats de son exploitation, l'évolution de son actif net ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



Richard D. Mundell, comptable agréé
le 21 février 2002

	2001	2000
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	242 596 \$	138 422 \$
Placements à court terme	269 191	91 366
Comptes débiteurs	17 881	60 514
Inventaire	8 022	-
Frais payés d'avance	6 703	21 136
Frais reportés (note 2)	<u>17 146</u>	<u>101 218</u>
	561 539	412 656
FRAIS À LONG TERME PAYÉS D'AVANCE	-	2 986
IMMOBILISATIONS (note 3)	<u>22 308</u>	<u>15 187</u>
	<u>583 847 \$</u>	<u>430 829 \$</u>
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	109 579 \$	119 718 \$
Produits comptabilisés d'avance (note 4)	<u>212 097</u>	<u>87 000</u>
	<u>321 676</u>	<u>206 718</u>
ACTIF NET		
Sans restriction	178 298	147 359
Investis en immobilisations	22 308	15 187
Fonds de défense des droits	26 600	26 600
Fonds de partenariat	21 500	21 500
Fonds pour les projets spéciaux	<u>13 465</u>	<u>13 465</u>
	<u>262 171</u>	<u>224 111</u>
	<u>583 847 \$</u>	<u>430 829 \$</u>
Engagements (note 5)		
Instruments financiers (note 6)		
Au nom du conseil d'administration :		
		
Margaret Melanson, présidente		Frances Monro, administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001	2000
RECETTES		
Administration	46 008 \$	36 860 \$
Congrès	5 400	5 400
Frais d'exams	71 228	71 278
Cotisations et normes	881 800	719 923
Publications	164 957	96 219
Remboursement de TPS	-	5 583
Marchandises (Nettes)	<u>1 956</u>	<u>-</u>
	<u>935 263</u>	<u>1 186 200</u>
DÉPENSES		
Amortissement	10 022	6 165
Créances irrécouvrables	2 033	-
Frais bancaires	20 076	12 143
Examen d'agrément	31 291	29 437
Congrès	436 854	18 358
Communications	29 199	27 722
Location d'équipement	36 741	26 866
Réunions	94 008	146 429
Fournitures de bureau	24 603	19 001
Frais de déplacement	15 061	-
Affranchissement et messagerie	79 332	52 535
Frais d'impression	111 680	45 449
Honoraires professionnels	109 912	60 225
Projets	13 709	47 954
Promotion	32 836	12 643
Loyer	54 647	32 101
Salaires et avantages sociaux	435 304	380 144
Activités étudiants	6 981	102
Traduction	<u>23 011</u>	<u>18 677</u>
	1 567 840	<u>936 971</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>38 060 \$</u>	<u>(1 708) \$</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001

	2001	2000
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses	38 060 \$	(1 078) \$
Éléments hors caisse :		
Amortissement	10 022	6 165
Variation des postes du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Comptes débiteurs	42 633	(10 610)
Inventaire	(8 022)	-
Frais payés d'avance	14 433	(6 134)
Frais reportés	(39 851)	(39 851)
Comptes créditeurs et charges à payer	(10 139)	(17 499)
Produits comptabilisés d'avance	<u>125 097</u>	<u>(138 696)</u>
	<u>299 142</u>	<u>(208 333)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(17 143)	(6 189)
Acquisition de placements à court terme	<u>(177 825)</u>	<u>(50 959)</u>
	<u>(194 969)</u>	<u>(57 148)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	104 174	(265 481)
Encaisse au début de l'exercice	<u>138 422</u>	<u>403 903</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>242 596 \$</u>	<u>138 422 \$</u>

L'encaisse comprend l'encaisse et placements à court terme.